

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE
RÈGLEMENT NUMÉRO 153

**Règlement établissant la taxe spéciale pour la préparation des travaux
d'entretien des branches 3, 4 et 5 de la rivière Lacolle**

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de Comté des Jardins-de-Napierville, lors d'une séance ordinaire du Conseil, tenue le 11 mai 2011, a adopté par la résolution numéro 2011-05-91 la demande de travaux d'entretien pour les Branches 3, 4 et 5 de la rivière Lacolle situées dans la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle et de Hemmingford en la MRC des Jardins-de-Napierville;

ATTENDU QUE le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a établi en 2006 un nouveau programme de crédit de taxes foncières agricoles qui a pris effet à partir de l'année 2007 pour les exploitations agricoles enregistrées au rôle d'évaluation de la Municipalité;

ATTENDU QUE la MRC des Jardins-de-Napierville a transmis la facture numéro 2805, datée du 17 septembre 2012 établissant la quote-part totale de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle pour les travaux de préparation des travaux d'entretien des branches 3, 4 et 5 de la rivière Lacolle à 7 552,26\$;

ATTENDU QU' une MRC n'a pas le pouvoir de taxation du contribuable de son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle doit imposer une taxe spéciale pour les travaux de préparation de travaux d'entretien au taux de 38,89\$ l'hectare;

ATTENDU QU' avis de motion a été donné à la session ordinaire du 15 octobre 2012;

EN CONSÉQUENCE,
il est statué et ordonné par règlement de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle ce qui suit, savoir:

ARTICLE 1
Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2
Que soit imposée une taxe spéciale de 38,89\$ l'hectare pour la préparation des travaux d'entretien des branches 3, 4 et 5 de la rivière Lacolle.

ARTICLE 3
La taxe spéciale est imposée aux propriétaires des terres de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle tel que la répartition établie et adoptée par le Conseil de la Municipalité régionale de Comté des Jardins-de-Napierville.

ARTICLE 4
Le coût total de la préparation des travaux à répartir, pour la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, s'établit à 7 552,26\$ à la facture numéro 2805 de la MRC des Jardins-de-Napierville en date du 17 septembre 2012.

ARTICLE 5
Le montant attribuable à chaque propriétaire et matricule concernés sera indiqué sur le compte de taxes annuel de l'année fiscale 2013, tel que décrit à l'annexe A et mise à jour pour tenir compte des nouveaux propriétaires et matricules, s'il y a lieu. Les montants seront regroupés pour chaque matricule, en conséquence, un seul montant par matricule apparaîtra sur le compte de taxes spéciales.

ARTICLE 6

Le paiement de ces taxes spéciales pourra être fait en 3 versements aux dates indiquées sur le dit compte de taxes.

ARTICLE 7

Les montants de la taxe spéciale, le cas échéant, est recouvrable en la manière prévue à la Loi pour le recouvrement des taxes municipales.

ARTICLE 8

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Robert Duteau
MAIRE

DANIEL STRILETSKY
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Date de l'avis de motion: 15 octobre 2012
Date de l'adoption: 3 décembre 2012
Date de promulgation:
Date d'entrée en vigueur :

ANNEXE A

Branche 3 de la rivière Lacolle

NOM	MATRICULES	LOTS	HECTARES	COÛTS
Taya Inc. a/s Xin Xiang Huang	0390-44-4055	836-P	0.658	25.59
Reneault Patrice	0390-30-0510	837-P, 838-P	4.899	190.52
Coupal Bernard Coupal Serge	0489-38-9542	839-P	1.610	62.61
Rugenius Victor John III	0389-14-8060	840-P	1.379	53.63
Cyr Pauline Charbonneau Guy	0289-92-3095	842-P	0.395	15.36
Parc Safari (2002) Inc	0388-08-3505	843-P à 846-P	6.105	237.42
Total			15.046	585.13\$

Branche 4 et 5 de la rivière Lacolle

NOM	MATRICULES	LOTS	HECTARES	COÛTS
Taya Inc. a/s Xin Xiang Huang	0390-44-4055	836-P	0.904	35.16
Reneault Patrice	0390-30-0510	837-P, 838-P	17.883	695.47
Coupal Bernard Coupal Serge	0489-38-9542	839-P	13.574	527.89
Lareau Irène	0389-56-1576	839-P	0.447	17.38
Rugenius Victor John III	0389-14-8060	840-P, 841-P	14.057	546.68
Lareau Irène	0389-33-2020	841-P	2.797	108.78
Cyr Pauline Charbonneau Guy	0289-92-3095	842-P	1.018	39.59
Parc Safari (2002) Inc	0388-08-3505	843-P à 846-P	57.190	2 224.12
Jones Munro Jonathan Floyd Jeanine	0288-92-4040	847-P	16.186	629.47
Halliwell Graeme	0388-11-4025	847-1	0.670	26.06
Cunningham Christian R Cadieux Liliane	0287-99-1080	848-P	13.896	540.42
Wallace Kevin Spencer	0387-16-1080	849-P	1.796	69.85
Wallace Bruce Hawkins Christina Jessie	0287-87-2565	849-P	10.194	396.44
Martin Catherine	0287-85-4540	850-P	8.346	324.58
Grant Douglas Andrew	0287-83-3070	851-P	7.655	297.70
Wandachowicz Janusz	0287-80-1520	852,853, 854	12.554	488.23
Total			179.167	6 967.82\$

COÛT TOTAL

NOM	MATRICULES	COÛTS
Taya Inc. a/s Xin Xiang Huang	0390-44-4055	60.75
Reneault Patrice	0390-30-0510	885.99
Coupal Bernard et Coupal Serge	0489-38-9542	590.50
Lareau Irène	0389-56-1576	17.38
Rugenius Victor John III	0389-14-8060	600.31
Lareau Irène	0389-33-2020	108.78
Cyr Pauline et Charbonneau Guy	0289-92-3095	54.95
Parc Safari (2002) Inc	0388-08-3505	2461.54
Jones Munro Jonathan et Floyd Jeanine	0288-92-4040	629.47
Halliwell Graeme	0388-11-4025	26.06
Cunningham Christian R et Cadieux Liliane	0287-99-1080	540.42
Wallace Kevin Spencer	0387-16-1080	69.85
Wallace Bruce et Hawkins Christina Jessie	0287-87-2565	396.44
Martin Catherine	0287-85-4540	324.58
Grant Douglas Andrew	0287-83-3070	297.70
Wandachowicz Janusz	0287-80-1520	488.23
Total		7552.95\$